



LA CIRCULATION DES PERSONNES
ESPACES, POUVOIRS ET RÉGULATIONS:
VERS UNE GÉOGRAPHIE POLITIQUE
DE LA SURVEILLANCE

Francisco Klausner

Auteur

Francisco R. Klauser, professeur assistant à l'Institut de Géographie de l'Université de Neuchâtel, Suisse. E-mail : francisko.klauser@unine.ch

© 2012 par les auteurs

ISSN : 1662-744X



Contact:

MAPS - Maison d'analyse des processus sociaux
Faubourg de l'Hôpital 27
CH - 2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 718 39 34
www2.unine.ch/maps
maps.info@unine.ch

Résumé

Cet article a pour but d'esquisser un «programme de réflexion» autour d'une « géographie politique de la surveillance ». Pour arriver à cette fin, ce papier est structuré en deux parties principales. Dans un premier temps, le concept de la « surveillance » sera défini et situé dans le champ de recherche classique et contemporain de la géographie politique. Ceci offrira une première appréciation générale du contenu et des directions possibles d'un engagement géographique avec la surveillance. Dans un second temps, le sujet de la ville intelligente sera abordé pour exemplifier, plus précisément, comment aborder empiriquement une telle géographie.

Remerciements

Cet article présente une version retravaillée de ma leçon inaugurale donnée à l'Université de Neuchâtel le 4 avril 2012. Je remercie en particulier Ola Söderström et Claude Raffestin pour leur lecture approfondie et critique du script de cette leçon, et Yaëlle Dällenbach pour les corrections linguistiques apportées à cet article.

Mots clés

Géographie politique, surveillance, pouvoir, régulation, espace, circulations, technologies informationnelles

1 INTRODUCTION

Cet article a pour but d'esquisser un « programme de réflexion » autour d'une « géographie politique de la surveillance ». Un tel « programme de réflexion » doit être compris, avant tout, comme une invitation à la conversation, à l'échange, à la collaboration, et donc comme une ouverture plutôt que comme une synthèse. Je vise à présenter ici un ensemble de questions et d'hypothèses, plutôt qu'un ensemble de réponses.

Le but de cette réflexion est double, et rejoint précisément les deux termes principaux du titre de cet article : la « géographie politique » et la « surveillance ». Mon premier objectif est d'ordre épistémologique, consistant à interroger le champ de recherche de la géographie politique contemporaine. J'argumenterai que la géographie politique contemporaine ne s'intéresse plus seulement aux frontières politiques, aux ressources et au fonctionnement de l'État, ou encore aux conflits politiques internationaux, mais à des questions liées plus généralement aux imbrications entre pouvoirs et espaces, qui caractérisent et sous-tendent notre quotidienneté. Je propose de ce fait une vision d'une géographie politique « immédiate » (Raffestin, 1980 : 245) qui s'intéresse aux phénomènes de pouvoir, apparemment anodins et allant de soi, qui touchent et façonnent nos pratiques et relations de tous les jours (Lefebvre, 1968). Cette « géographie du pouvoir » vise ainsi à questionner, à problématiser et à théoriser le présent et l'ici dans leurs manifestations les plus banales, mais aussi les plus fondamentales.

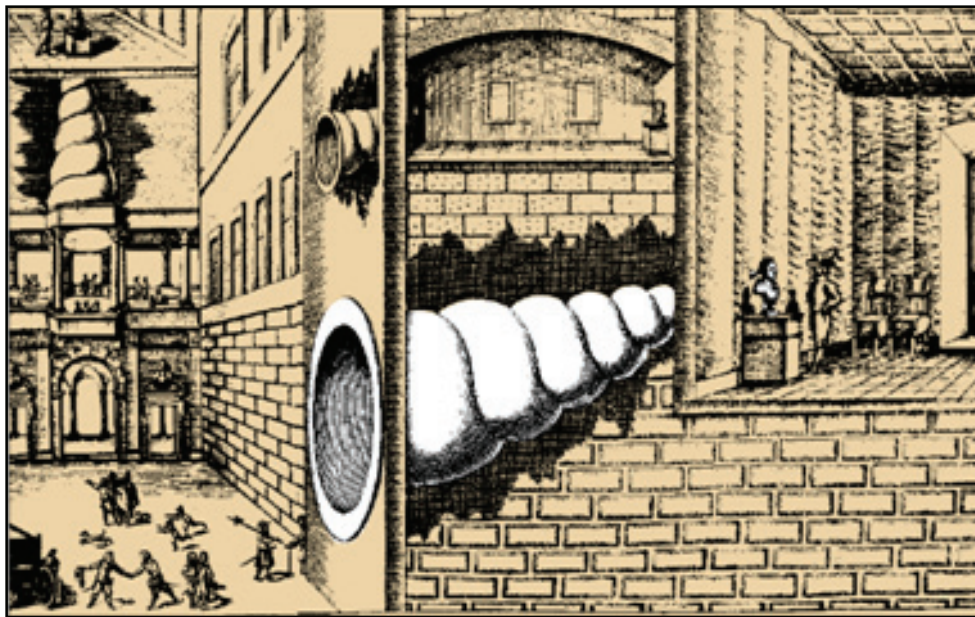


Figure 1 - Dispositif dont Denis l'Ancien, tyran de Syracuse (405-367 avant J.-C.), se servait pour espionner son peuple. Le palais comptait de nombreux écouteurs qui le renseignaient sur les intrigues de la cour et les rumeurs de son peuple. Source de l'image : Campus, 2002, Magazine de l'Université de Genève, No 56, page 9.

Le deuxième objectif de cet article est thématique, lié à la problématique de la surveillance. Avec cet article, je vise à esquisser un type de géographie politique, qui s'intéresse aux logiques et effets socio-spatiaux de la surveillance telle qu'elle s'exerce aujourd'hui. Or, la surveillance n'est pas nouvelle. L'histoire de l'humanité est aussi l'histoire de ses efforts de surveillance, i.e. l'histoire de ses « pratiques et techniques d'attention systématiques et routinières, focalisées sur des objets individuels ou collectifs, pour des raisons d'influence,

de gestion, de protection ou de direction » (définition inspirée par Lyon, 2007 : 14). Citons les tours et les châteaux bâtis pour pouvoir contrôler les routes de transport, la régulation des marchés urbains, les contrôles d'accès aux villes fortifiées, l'espionnage politique et industriel, la défense militaire des frontières, mais aussi les efforts consacrés à la connaissance de la population à toutes les échelles sociales et géographiques (recensements, dispositifs de surveillance focalisés sur certains groupes sociaux, etc.).

Aujourd'hui, l'informatisation croissante de notre vie pousse cependant à une intensification et à une extension galopante de la surveillance. De nombreux exemples de cette surveillance omniprésente pourraient être cités :

- 5 millions de caméras de surveillance sont installées dans les espaces publics en Angleterre.
- Les frontières politiques sont surveillées de manière routinière avec des drones et des satellites. Depuis l'Euro 2008, les drones sont même utilisés en Suisse pour surveiller les espaces publics urbains.
- Enfin, les puces électroniques sont omniprésentes et intégrées dans les nouveaux passeports suisses, les téléphones mobiles, mais aussi les marchandises, etc.).

En abordant la problématique de la surveillance contemporaine, je parle d'un monde de plus en plus urbanisé, marqué par une mobilité accrue à toutes les échelles géographiques. Je parle d'un monde dépendant de technologies de gestion et de régulation à distance des êtres et des choses. En définitive, je parle d'un monde médiatisé par des systèmes sociotechniques omniprésents. Dans ce monde, nous laissons chaque jour des traces sans le vouloir, sans le savoir et sans pouvoir (et peut-être vouloir) l'éviter. En rapport à cette problématique, mes travaux concernent deux grandes questions :

- Comment la surveillance, de plus en plus étendue, intensifiée et banalisée, transforme-t-elle nos vies quotidiennes ?
- Quels sont les acteurs, intérêts et développements qui soutiennent les développements actuels en matière de surveillance ?

On peut facilement reformuler ces questions en des termes plus géographiques, en reprenant les préoccupations les plus anciennes de cette discipline :

- Comment la surveillance modifie-t-elle nos relations à l'espace ?
- Quel est le rôle de la surveillance en matière de politiques territoriales et de gouvernance urbaine ?
- Comment la surveillance investit-elle les espaces publics et les infrastructures urbaines ?
- Quelles sont les imbrications entre surveillance, sécurité et mobilité ?
- Quel est l'impact de la surveillance sur la problématique des frontières ?
- Quel est le lien entre la surveillance et la globalisation actuelle ?

Dans cet article, ces questions ne seront pas traitées de manière exhaustive. Mon ambition est simplement de mettre en évidence quelques-uns des piliers thématiques principaux d'une possible géographie politique de la surveillance. Ce faisant, j'aborderai aussi la question de la posture générale et de l'ancrage conceptuel d'une telle géographie.

Ce papier est structuré en deux parties principales. Dans un premier temps, je définirai le concept de la « surveillance », afin de le situer dans le champ de recherche classique et contemporain de la géographie politique. Ceci m'amènera à une première appréciation générale du contenu et des directions possibles d'une « géographie politique de la surveillance ».

Dans un second temps, j'aborderai le sujet de la ville intelligente pour exemplifier comment aborder empiriquement le sujet de la surveillance d'un point de vue géographique. Le choix de cette thématique s'explique pour trois raisons. Premièrement, le sujet de la ville intelligente témoigne d'un projet de recherche personnel, financé par COST et coordonné en collaboration avec Ola Söderström depuis janvier 2012. Deuxièmement, la thématique illustre de manière intéressante ma conception relativement large de la surveillance, qui va bien au-delà de la problématique sécuritaire et de la surveillance des humains. Troisièmement, le sujet de la ville intelligente combine idéalement les thématiques de recherche de l'Institut de Géographie, de la Maison d'Analyse des Processus Sociaux (MAPS) et du nouveau Centre d'urbanisme à l'Université de Neuchâtel. Ma discussion permettra de ce fait d'explicitier la contribution d'une géographie politique de la surveillance à ces trois unités de l'Université.

2 DEFINITIONS

2.1 LA SURVEILLANCE

La surveillance peut être définie comme un « ensemble de pratiques et de techniques d'attention systématiques et routinières, focalisées sur des objets individuels ou collectifs, pour des raisons d'influence, de gestion, de protection ou de direction » (définition inspirée par Lyon, 2007). À ce stade de ma réflexion, j'aimerais souligner quatre aspects fondamentaux qui ressortent de cette définition, et qui caractérisent mon approche de la surveillance.

2.1.1 Au-delà des risques

Par définition, la surveillance ne répond pas seulement à une problématique sécuritaire, mais de manière plus large à des besoins de gestion et de régulation des êtres, des choses et des espaces. La surveillance poursuit des finalités économiques, administratives, politiques, sociales, etc. Elle vise à sécuriser, mais aussi à organiser, à diriger et donc à gérer notre vie quotidienne.

Antony Giddens a bien compris cela, en positionnant l'expansion de la *surveillance administrative* au cœur même du développement de l'État-nation moderne (Giddens, 1985 ; 1990). Michel Foucault et Gilles Deleuze ont quant à eux démontré le rôle de la surveillance dans l'émergence de la « gouvernementalité moderne » (Foucault, 2004), et dans le fonctionnement de notre « société de contrôle » (Deleuze, 1990). Ces trois auteurs figurent au centre de ma compréhension de la surveillance. Or, traiter de la *géographie politique* de la surveillance exige d'intégrer une dimension importante à leurs propos : la dimension spatiale. Je vise à démontrer que la surveillance fait non seulement partie intégrante de notre monde social et politique, mais investit aussi notre territoire, nos villes, notre mobilité, nos frontières, etc. Ce constat est d'autant plus important que la surveillance ne répond pas seulement à une problématique sécuritaire, mais plus généralement à des finalités d'organisation, de direction et de gestion de notre vie quotidienne.

2.1.2 Au-delà des objets humains

En tant qu'ensemble « de pratiques et de techniques d'attention systématiques et routinières, focalisées sur des objets individuels ou collectifs », la surveillance ne vise pas seulement des humains, mais aussi des objets non-humains. La géographie est en effet bien placée pour comprendre l'importance de la surveillance visant des objets, des espaces, des animaux, des plantes, etc. Elle surveille des mers (systèmes d'alerte aux tsunamis, inventaire des animaux), des forêts tropicales (contrôle du déboisement, détection de plantations de drogues), des montagnes (prévention des accidents d'avalanches et de glissements de terrain), des rivières (surveillance des inondations et de la pollution), des volcans, etc.

Au-delà de la géographie, au niveau du système économique par exemple, on surveille toute les étapes de la production, de la circulation et de la distribution des marchandises, notamment dans le but d'optimiser la productivité des chaînes logistiques. La production alimentaire en est un exemple particulièrement parlant.

La surveillance, aujourd'hui, gère des fermes comme des aéroports, en passant par des autoroutes et des jardins publics. Est-ce exagéré ? Considérons simplement qu'à Paris, 95'000 arbres d'alignement sont maintenant équipés de puces électroniques, avec l'objectif de

« ... mettre à la disposition des bûcherons-élagueurs [...] un logiciel de gestion informatisée des arbres d'alignement, utilisable depuis leur atelier (PC), et sur le terrain (tablette graphique). Ce logiciel servira à l'identification des arbres (numérotation des transpondeurs) et à entrer toutes sortes d'informations concernant la gestion individualisée ou groupée des arbres d'alignement : mesures phytosanitaires, plantation, transplantation, élagage, arrosage et fertilisation, traitements, interventions d'urgence, gestion des abattages, dessouchage et fouilles d'arbres. Celle-ci peut ensuite servir à extraire des statistiques et de faire les bilans voulus sur les interventions comme sur l'état du parc végétal » (Bourguignat, IRIS Europe, online).



Figure 2 - Les Services Techniques augmentés à Paris. Source de l'image : <http://www.internetactu.net/2008/10/10/27e-region-ma-collectivite-en-2030/comment-page-1/>.

Le cas de ces « services techniques augmentés » à Paris exemplifie la généralisation et la banalisation actuelle des technologies informationnelles. Si l'humanité a domestiqué son environnement physique et naturel depuis l'Antiquité, elle est actuellement en train de l'informatiser et de le numériser, pour arriver à une télégestion et une télésurveillance de plus en plus complètes de notre extériorité.

2.1.3 Au-delà de la fixité : la surveillance des circulations

Longtemps, les recherches liées aux effets sociaux et spatiaux de la surveillance se sont focalisées sur des espaces fixes et fermés, comme les communautés fermées (Connell, 1999), les centres commerciaux (Benton-Short, 2007), les espaces de loisirs (Sorkin, 1992 ; Mitchell, 2003), ou encore les prisons, les casernes et les écoles (Foucault, 1975). Or, le grand défi de la surveillance aujourd'hui n'est pas de sécuriser des espaces clairement délimités, mais de contrôler et de gérer des réseaux et des circulations humains et non-humains. La lutte contre le terrorisme en est un exemple particulièrement évident.

Rappelons d'abord que la plupart des attentats terroristes survenus en Occident au cours du 21^e siècle ont visé et utilisé des systèmes de mobilité, que ce soit des avions (à New York le 11 septembre 2011), des trains (à Madrid le 11 mars 2004) ou encore des bus (à Londres le 7 juillet 2005). La lutte contre le terrorisme soulève alors un défi fondamental, qui se trouve au cœur même de notre ère de globalisation :

- Comment laisser se développer les circulations de personnes, d'objets et de richesses, toute en prévenant les risques et dangers qui s'y cachent ?
- Comment sécuriser les circulations sans les arrêter ?

La surveillance se situe donc à l'interface de deux mondes apparemment opposés : la circulation nécessaire d'objets, de personnes, de connaissances et de richesses d'une part, et les besoins d'instituer des restrictions sécuritaires et des mesures de contrôle renforcés d'autre part. L'enjeu clé de la surveillance est ainsi d'équilibrer et de réconcilier les demandes en termes de mobilité et de sécurité aux échelles locales, nationales et

internationales. En contraste avec un mode de régulation qui vise à enfermer, à clôturer et à interdire tout mouvement en imposant des quadrillages spatiaux hermétiques, les formes contemporaines de la surveillance visent à gérer l'ouverture et les flux, à distinguer les bonnes circulations des mauvaises, afin d'en faciliter certaines, tout en prévenant d'autres (Amoore, 2006 ; Amoore, Marmura, Salter, 2008). Cette tâche repose sur un effort phénoménal de déchiffrement et de codage du social en catégories multiples, allant du voyageur « à risque » au « bon » commerçant en passant par le touriste « normal », etc., couplé avec des systèmes de surveillance de plus en plus étendus.

J'aborderai plus en détail la question de la surveillance des circulations dans la dernière partie de cet article, en lien avec la thématique de la ville intelligente. Ici, je me contente de souligner que la surveillance présente des spatialités multiples et complexes, à la fois fixes et fluides.

2.1.4 La surveillance comme régulation

Revenons à notre définition de la surveillance, qui peut être comprise comme un type de régulation systématique, routinière et focalisée, qui vise à établir et à maintenir des correspondances entre un ensemble de normes et d'intentions d'une part, et un ensemble d'êtres, de choses et/ou d'espaces (fixes et en mouvement) d'autre part. Pour aller au-delà de ce constat général, on peut affiner cette approche en étudiant plus précisément les *processus* (au-delà des formes d'attention systématique, routinière et focalisée) et les *relations* que la surveillance implique.

2.1.5 La surveillance comme processus

Premièrement, la surveillance présuppose une *transmission* d'informations. Aujourd'hui, celle-ci repose souvent (mais pas exclusivement) sur des supports techniques, à savoir des câbles (analogiques ou faits de fibres optiques), des satellites, etc. Rappelons qu'autrefois, les médiateurs étaient plus basiques : le papier, la pierre ou la parole.

Deuxièmement, la surveillance implique une *accumulation* d'informations sur un objet (humain/non-humain, individuel/collectif, statique/dynamique, concentré/diffus). À nouveau, les instruments et techniques varient en fonction du type de surveillance, des objectifs, des modalités, et des médiateurs à disposition. En font partie les disques durs, les classeurs, la mémoire, etc.

Troisièmement, et en lien direct avec les deux points précédents, la surveillance repose sur un processus de *représentation* de la réalité observée à travers des images, des graphiques, des cartes, des chiffres, des mots, etc. Par définition, ce processus implique toujours une *traduction*, une simplification pour passer de l'objet observé à l'objet représenté ; du signifié au signifiant.

Pour terminer, la surveillance implique un processus de *traitement* et d'*interprétation* de la réalité observée, mais aussi des informations retenues. Cet effort interprétatif et analytique, plus ou moins explicite, conditionne non seulement la sélection des objets surveillés mais aussi le tri et le profilage des informations retenues. Force est de constater que la surveillance repose toujours sur des codes plus ou moins complexes et explicites, qui répondent à des objectifs et intérêts particuliers. Par définition, la surveillance n'est jamais neutre. Elle repose sur un certain ordre et contribue à le (re)produire.

2.1.6 La surveillance comme relation

La surveillance peut aussi être caractérisée en fonction des relations qu'elle met en place, et dont elle résulte. J'aimerais ici distinguer quatre niveaux :

Premièrement, la surveillance est le produit et le producteur d'un ensemble de relations médiatisées (par des technologies, des codes, des intentions, etc.) entre un « surveillant » et un « surveillé »¹ (humain ou non-humain, individuel ou collectif, etc.). Cette relation est évidemment complexe et peut être uni-, bi- ou multidirectionnelle.

Deuxièmement, la surveillance touche aussi aux relations qui existent au sein même du « monde des surveillés ». Prenons l'exemple de la vidéosurveillance (Klauser, 2006), qui peut produire des nouveaux rapports de pouvoir entre différents usagers d'un espace surveillé, notamment entre les inclus et les exclus.

Troisièmement, le « surveillant » fait lui aussi partie d'un tissu relationnel complexe. Nous pouvons ainsi par exemple analyser les relations entre l'utilisateur, le concepteur, le vendeur et le producteur d'un système de surveillance (November, Ruegg, Klauser, 2003). Cette remarque est importante car elle nous pousse à étudier le rôle et le pouvoir de toute une série d'acteurs à la fois publics et privés, locaux, nationaux et internationaux, qui sont présents lors de l'installation, de l'utilisation et du développement d'un système de surveillance. Il en découle aussi que la surveillance est toujours « en train de se faire », et ne peut de ce fait pas être appréhendée comme quelque chose d'amorphe et d'inerte. La surveillance suscite une dynamique qui mêle à la fois des éléments liés à son perfectionnement et à son usage. Elle est constamment soumise à la recherche et au développement, et elle requiert, tout au long du processus qui conduit à sa mise en service et à son utilisation, une série de microdécisions et de micro-négociations entre de multiples acteurs situés à des échelles variées.

Quatrièmement, et suivant notamment les approches de la sociologie des sciences et techniques (Latour, 1987 ; Callon, Law, 1997), le « monde des surveillants » ne peut pas être réduit aux seules interactions sociales qui le composent. En font partie aussi tous les éléments non-humains (technologies, outils, objets) qui contribuent aux modalités d'installation et d'usage d'un dispositif particulier. La surveillance fait l'objet d'un nombre important de médiations (sociales, techniques et matérielles) au cours desquelles il n'est pas possible de séparer ce qui appartient au domaine social d'un côté, et ce qui est du ressort du domaine technique et matériel de l'autre. En effet, de nombreux aspects sociaux interviennent dans le montage technique, de même que de nombreux aspects techniques vont contribuer à modérer la capacité du système à répondre à une certaine demande. Ce processus de multiplication des médiations sociotechniques crée de nouvelles procédures, un langage spécialisé dont l'usage est rapidement réservé aux seuls initiés, et même de nouveaux métiers, comme pour les opérateurs dans des centrales de contrôle par exemple.

Avant de passer à la partie suivante, je tiens à souligner un point central, qui découle de mon approche de la surveillance comme système sociotechnique. En effet, force est de constater qu'un simple outil ou instrument de surveillance comme une caméra, un micro ou un satellite ne fonctionne pas et ne produit rien par lui-même. Le potentiel offert par la

¹ La distinction entre les « surveillants » et les « surveillés » est une simplification, et répond au besoin de structurer mon propos ici. En réalité, les deux catégories ne se distinguent pas de manière claire et stable.

technologie doit s'actualiser dans les pratiques et connaissances des usagers. Si ce point paraît banal, il est décisif pour notre problématisation des avantages et des désavantages de la surveillance. La technologie en soi ne produit ni d'effet positif ni d'effet négatif. Il faut problématiser (et réguler) les pratiques et les relations qui en découlent et qui coproduisent la surveillance « en action ».

2.2 LA GEOGRAPHIE POLITIQUE

Dans l'optique de l'exercice que je me propose d'effectuer ici, à savoir esquisser un programme de réflexion autour d'une géographie politique de la surveillance, il est indispensable d'explicitier aussi comment je définis la « géographie politique », et comment celle-ci a traditionnellement abordé la problématique de la surveillance.

Généralement, la géographie politique est comprise comme la science du lien réciproque entre la ou le politique et l'espace. Notons en passant que la différence apparemment anodine entre « la » et « le » politique ne l'est pas, car elle permet de distinguer deux types de géographie politique fondamentalement différents. On trouve ainsi d'une part une géographie politique plutôt traditionnelle qui s'intéresse à *la* politique au sens strict du terme, à savoir aux affaires et aux institutions de l'État, et d'autre part une géographie qui étudie et qui problématise *le* politique dans un sens plus large, à savoir les relations de pouvoir qui caractérisent et sous-tendent une société.

Quoi qu'il en soit, la préoccupation pour la relation entre politique et espace a poussé de nombreux géographes à aborder la question de la surveillance, mais souvent sans utiliser ce terme même dans leurs écrits.

2.2.1 La géographie politique classique

La géographie politique classique a touché à la problématique de la surveillance à travers son regard porté sur l'organisation, la régulation, la défense et l'extension du territoire de l'État. Citons Friedrich Ratzel, un des pères fondateurs de la géographie politique (Ratzel, 1988 [1897]) :

« Le démantèlement d'un pays, par des ouvrages fortifiés et des routes que défendent ces dernières, en une foule de petits fragments signifie à la fois un amenuisement et une fragmentation, et ceci, depuis le temps où les Romains quadrillèrent l'Italie avec leurs ouvrages militaires et leurs réseaux de voies carrossables, passe pour être la plus sûre méthode de mise sous le joug complète et définitive d'un pays » (Ratzel, 1988 [1897] : 271).

La problématique de la surveillance est également abordée au milieu du 20^e siècle par Jean Gottmann, géographe politique français :

« On comprend aussi que la puissance fondée sur le contrôle du commerce, des routes, des positions de carrefour, des moyens de communications, se soit révélée plus profitable et plus stable que la puissance fondée sur l'exploitation d'une richesse naturelle du sol ou du sous-sol » (Gottmann, 1951 : 163). « Ce sont des facultés d'aménagement des ressources, d'organisation de l'espace qui sont

les grandes sources de la puissance économique comme politique » (Gottmann, 1951 : 174).

Pour Gottmann comme pour Ratzel, le système territorial d'un État - ses routes, ses carrefours et ses frontières internes et externes - contribuent à l'organisation, au contrôle et à la régulation des deux grands enjeux et ressources du régime politique : le territoire et la population. Le quadrillage du territoire en mailles et en réseaux (en points, lignes et surfaces) est ainsi abordé par les deux auteurs du point de vue de son pouvoir « régulateur » et « gestionnaire » des êtres, des choses et des activités à des fins administratives, expansives ou défensives.

Pour Ratzel et Gottmann, le même raisonnement (c'est-à-dire le territoire comme produit et comme producteur de régulation politique) s'applique aussi à une échelle plus macro, au-delà du territoire national au sens strict. Les deux auteurs discutent longuement de l'intérêt politique de maintenir des positions et secteurs stratégiques extraterritoriaux comme des îles, des carrefours ou des colonies, pour consolider et augmenter le pouvoir d'un État à influencer et à contrôler les échanges et les affaires internationales.

« Le contrôle de ces relations maritimes n'en devenait que plus attirant pour les puissances qui pouvaient y prétendre. Pour établir ce contrôle et l'exercer, il ne suffit pas d'un grand nombre de vaisseaux : ils ont tous un rayon d'action limité et ne sauraient couvrir les vastes espaces maritimes ; il faut surtout un réseau de bases judicieusement disposées d'où il serait aisé à une flotte de surveiller les grandes routes maritimes. [...] Il y aura donc toute une stratégie du contrôle des détroits » (Gottmann, 1951 : 81).

Là encore, la problématique de la surveillance est abordée à travers un regard porté sur l'organisation territoriale, qui repose sur des positions stratégiques, des réseaux, des frontières, etc. Les deux auteurs, en outre, sont parfaitement conscients de la « dimension surveillante » de la connaissance géographique elle-même. La géographie, avec son regard porté sur la terre, dans une optique de description, de découpage, d'analyse et de représentation, est elle-même comprise comme « activité régulatrice et contrôlante » au service de l'État (Gottmann, 1951 : 28, 36).

2.2.2 Le concept de la territorialité et la production de l'espace

La géographie politique des années 1970 et 1980 prolonge cette réflexion. Le concept de la « territorialité », élaboré en géographie politique anglophone et francophone à partir des années 1970 en témoigne explicitement. Sans entrer dans les détails des différentes définitions du concept, la « territorialité » est comprise généralement en lien direct avec la dimension contrôlante et informationnelle du pouvoir. Je me contente ici de proposer deux citations de Robert David Sack et de Claude Raffestin, qui sont sans doute les deux chercheurs ayant le mieux affiné la compréhension de ce concept (Murphy, 2012 ; Klausner, 2012).

« Territoriality in humans is best understood as a spatial strategy to affect, influence, or control resources and people by controlling area » (Sack, 1986: 1).

« Cette territorialité résume en quelque sorte la manière dont les sociétés satisfont, à un moment donné, pour une charge démographique donnée et un ensemble d'outils donné leurs besoins en énergie et information » (Raffestin, 1980 : 145).

Malgré leurs différentes approches conceptuelles, les deux auteurs partagent une préoccupation forte, au cœur même de leurs travaux, pour les imbrications entre espace, contrôle et pouvoir. Cette préoccupation reflète leur compréhension lefebvrienne de l'espace comme produit et producteur de la société ; autrement dit, l'espace est ici compris comme objet et médiateur de régulation.

« Par l'action du pouvoir, l'espace pratique porte en soi des normes et contraintes. [...] Somme de contraintes, de stipulations, de prescriptions, l'espace social gagne cette efficacité normative-répressive, liée instrumentalement à son objectalité, à côté de laquelle l'efficacité des idéologies et représentations comme telles tombe dans le dérisoire. [...] La pratique spatiale règle la vie » (Lefebvre, 1974 : 413-414).

En effet, tout géographe qui s'intéresse à la relation entre pouvoir et espace, dont le contrôle et la régulation sont deux aspects fondamentaux, ne peut ignorer la contribution centrale d'Henri Lefebvre à cette problématique. J'insiste par conséquent tout particulièrement sur l'importance de cet auteur pour la « géographie politique de la surveillance » telle que je la perçois.

Relevons en passant une autre évidence : pour Lefebvre, Sack et Raffestin, la « production de l'espace » et le concept de « territorialité » ne concernent pas seulement les acteurs politiques *stricto sensu*, mais l'ensemble du corps social. Nous passons ainsi d'une géographie politique de l'État à une géographie du pouvoir *sensu lato*. Si la double préoccupation pour le contrôle *du* territoire et à *travers* celui-ci est centrale, celle-ci ne concerne plus seulement l'État, mais la société en général, dans ses pratiques et relations multiples.

2.2.3 La géographie politique contemporaine

La problématique de la surveillance en géographie politique mériterait une étude plus approfondie de son évolution à travers le temps et des formes qu'elle adopte dans des contextes linguistiques et culturels différents. Je me contente ici d'évoquer un dernier exemple, en citant la définition de la géographie politique de Jacques Lévy et Michel Lussault.

« L'objet de la géographie politique est le rapport entre espace géographique et politique, dans l'acception large du mot politique, c'est-à-dire recouvrant l'ensemble des phénomènes qui ressortissent à l'organisation de la gestion et de la régulation collective de la société » (Lévy, Lussault, 2003 : 723).

La définition témoigne à nouveau du passage de la géographie politique classique, comme science de l'État, à la *géographie* politique contemporaine, comme science du politique au

sens large du terme. La notion du « politique » y est abordée à travers les termes « d'organisation », de « gestion » et de « régulation », qui impliquent naturellement la prise en considération de la problématique de la surveillance.

En prolongeant cette réflexion, et en abordant les différents domaines de la géographie politique, Lévy et Lussault parlent de l'étude de l'État dans sa régulation du territoire, de la gouvernance territoriale, de la problématique des frontières, ainsi que de la justice sociale et spatiale. Or, dans le même paragraphe du dictionnaire, les problématiques de la violence urbaine et des incivilités sont également mentionnées. On comprendra facilement que je me sens très proche d'une telle approche thématique et conceptuelle de la géographie politique.

2.3 LA GEOGRAPHIE POLITIQUE DE LA SURVEILLANCE

En somme, lorsque je parle d'une « géographie politique de la surveillance », je m'appuie sur deux postulats de base. Le premier est la compréhension de la géographie politique comme champ de recherche qui étudie les relations entre espace géographiques et espaces politiques (abordé à travers les termes d'organisation, de gestion et de régulation), et le second est la définition de la surveillance comme type de régulation focalisée, systématique et routinière, basé sur des processus de transmission, d'accumulation, de représentation et de traitement d'informations sur un objet individuel ou collectif, humain ou non-humain, fixe ou en mouvement.

Mon argument principal est que la surveillance, dans ses formes et finalités multiples, constitue elle aussi un moyen et un mécanisme d'organisation, de gestion et de régulation qui s'inscrit parfaitement dans le champ disciplinaire de la géographie politique. Ainsi, mon ambition est d'étudier les impacts et les logiques de fonctionnement – en termes d'espaces et de pouvoirs – des nouvelles pratiques et techniques d'organisation, de gestion et de régulation des êtres et des choses, médiatisées par des technologies informationnelles de plus en plus généralisées et banalisées. Ce programme de recherche reprend et prolonge l'étude des phénomènes les plus classiques en géographie politique : la problématique des frontières, la gouvernance territoriale, la justice sociale et spatiale, les infrastructures, les espaces publics, etc. Toutes les échelles spatiales et sociales doivent ainsi être appréhendées :

- **ÉCHELLE MICRO** : Les « micro-géographies de la surveillance » traitent des « espaces de contrôle » (comme les centrales de contrôle dans les aéroports, les hôpitaux ou les postes de police), tout comme des « espaces contrôlés » (comme les prisons, les écoles, les aéroports, les centres commerciaux, les stades de foot ou les espaces publics vidéo-surveillés).
- **ÉCHELLE MÉSO** : Les « méso-géographies de la surveillance » concernent des espaces plus étendus, à savoir des villes entières, des régions ou encore des pays. La surveillance militaire du territoire national ou la surveillance des autoroutes en sont de bons exemples.
- **ÉCHELLE MACRO** : Finalement, les spatialités de la surveillance peuvent aussi se rapporter à une échelle macro, voire globale. Citons les satellites, la surveillance des flux monétaires, ou encore la gestion du trafic aérien et de la circulation mondiale des marchandises.

De manière synthétique, mon ambition est donc de rechercher et de conceptualiser la surveillance comme un ensemble hétérogène de techniques et de pratiques de régulation et de pouvoir. Celles-ci se situent dans des espaces, visent des espaces, interagissent avec des espaces, génèrent des représentations de certains espaces, dépendent de représentations d'espaces, et produisent des espaces, et ce à travers divers acteurs, processus et relations, à des échelles différentes et pour des raisons variées.

Afin d'illustrer ces hypothèses programmatiques, je présenterai, par la suite, une thématique particulière de surveillance : la ville intelligente.

3 LA VILLE INTELLIGENTE

La thématique de la ville intelligente peut être introduite à travers deux vidéos d'IBM.

- <http://www.youtube.com/watch?v=dbE3mYrMOMU&feature=related> (3.02 min)
- <http://www.youtube.com/watch?v=sfEbMV295Kk> (5.25 min)

Deux commentaires introductifs s'imposent en réaction à ces deux clips. Premièrement, il importe de souligner que nous avons à faire ici à un discours de marketing, à deux niveaux au moins.

- Le premier niveau est celui d'IBM, qui publicise et vante ainsi ses produits et visions en matière de *Smarter Cities*.
- Le second niveau est celui des acteurs politiques et professionnels interviewés. En effet, la thématique des *Smarter Cities* s'inscrit aussi dans un contexte de compétition urbaine mondiale et donc de marketing urbain (Harvey, 1989 ; Kearns, Philo, 1993 ; Hollands, 2008).

Je ne veux pas dire par là que les solutions et efforts célébrés dans les deux clips n'existent pas par principe, mais qu'il faut aborder les clips comme des discours publicitaires, imprégnés par des intérêts économiques multiples, et non pas comme documentaires réalistes.

Deuxièmement, il faut préciser d'entrée que le concept de *Smarter Cities*, à l'heure actuelle, constitue un ensemble d'initiatives, de projets et d'efforts relativement hétérogènes et dispersés, plutôt qu'une réalité entièrement achevée et localisée à un endroit précis. Il n'existe pas de ville intelligente telle quelle, mais de nombreux projets plus ou moins ambitieux. *Smarter Cities* est « en train de se faire ».

Soulignons que même dans une ville comme Neuchâtel, des « smart solutions » sont actuellement testées et appliquées. Je peux en donner deux exemples :

- Depuis 2008, Neuchâtel fait partie d'un réseau de quatre villes en Suisse romande (avec Lausanne, La Chaux-de-Fonds et Martigny), qui constituent le terrain test du projet Management énergétique Urbain, piloté par l'EPFL, la Haute École du Valais et le Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM). Entre autre, ce projet vise à développer une plate-forme intelligente de gestion des énergies pour les municipalités (Delaye, 2011).

- Dans le domaine du trafic autoroutier, soulignons que les tunnels autoroutiers de la Béroche, sur le littoral neuchâtelois², sont les premiers à avoir été munis d'un système de vidéosurveillance numérique en Suisse. Ce système a été couplé avec un système intelligent de télésurveillance des installations sécuritaires et électroniques (mesure de la vitesse, détection de la pollution, de la fumée, du CO₂, de la chaleur, etc.). Par ailleurs, le premier « symposium sur les tunnels » organisé par l'Office fédéral des routes a eu lieu à Neuchâtel le 31 janvier 2003. A cette occasion, les tunnels de La Béroche ont connu leur heure de gloire comme « modèle exemplaire » dont les systèmes de sécurité, de ventilation et de signalisation ont été présentés à plus de 100 spécialistes du domaine (République et Canton de Neuchâtel, 2003 : online).

Mais revenons aux deux clips d'IBM, qui nous présentent une vision du potentiel ultime des technologies intelligentes. Dans la partie suivante, j'aimerais dans un premier temps analyser et problématiser la vision des *Smarter Cities* qui nous est présentée dans les clips, pour formuler dans un deuxième temps un système de questions qui me paraissent les plus pertinentes du point de vue d'une géographie politique de la surveillance, et que je me propose d'étudier ces prochaines années.

3.1 REGULATION URBAINE AUGMENTEE

3.1.1 Utopie urbaine

La vision des *Smarter Cities* présentée dans les deux clips positionne les produits et services d'IBM dans une rhétorique large et ambitieuse, à ranger dans la longue tradition des discours utopiques sur la ville idéale qui ont notamment été mobilisés par Aristote, Thomas More, Tommaso Campanella ou encore Oscar Niemeyer. IBM prône le développement d'une société urbaine en état et ordre parfait, reposant sur le pouvoir illuminateur de la technologie informationnelle.

Les vidéos véhiculent une vision lumineuse d'une planète intelligente, qu'il serait entièrement possible de numériser et d'encoder. La ville idéale du futur, pour IBM, est réglable et gérable à distance, par code et de façon anticipée. Au cœur même des *Smarter Cities*, nous retrouvons ainsi une vaste ambition de régulation. Cette régulation implique des relations « techniquement augmentées » aux êtres et aux choses, médiatisées par de nouvelles possibilités d'accumulation, de traitement et de codage d'informations sur nos activités et sur notre environnement.

En fin de compte, *Smarter Cities* reprend et prolonge le rêve moderniste du progrès induit automatiquement par la technologie. Cette vision est par définition utopique car elle attribue *per se* un pouvoir bénéfique à la technologie, comprise comme force autonome suprême et non plus positionnée dans son agencement relationnel, tissé de pratiques et de connaissances humaines. La technologie n'est plus de l'ordre du social, mais relève de l'absolu, du divin.

² Il s'agit des deux tunnels autoroutiers de l'A5 situés entre Bevaix et Vaumarcus, sur le Littoral neuchâtelois.

3.1.2 Le développement durable

Au cœur de la vision utopique des *Smarter Cities* se trouve le concept du « développement durable ». En somme, IBM nous offre une vision idéalisée des relations entre le monde des choses et celui des êtres, dont l'objectif ultime est la maximisation de notre autonomie et de notre confort en tenant compte des ressources du système (Raffestin, 1984 : 139). D'une part, ce constat est important pour comprendre les stratégies de vente et de légitimation des *Smarter Cities*, centrées sur des notions « d'efficacité » et de « durabilité » plutôt que sur celles du « risque » et de « l'insécurité ». D'autre part, le constat nous ramène à la définition même de la surveillance en tant qu'ensemble de mécanismes et de techniques d'attention systématiques, routinières et focalisés, à des fins gestionnaires, organisatrices et régulatrices.

Pour optimiser la gestion, l'organisation, le confort et la sécurité de nos villes, *Smarter Cities* implique une propagation massive de technologies informationnelles à tous les niveaux de notre existence. Or, dans cette optique, IBM ne propose pas de reconstruire des villes entières, mais « d'augmenter » la réalité existante, à savoir les technologies intégrées dans les infrastructures de transport, d'électricité, etc., grâce à la numérisation de notre quotidienneté. Cet « empowerment » (IBM) des systèmes urbains en place repose sur deux grandes prémisses : l'inter-connectivité et l'intelligence. Voilà ce que Samuel Palmisano, CEO et président du conseil d'administration d'IBM jusqu'en janvier 2012, a ainsi exprimé au *Council on Foreign Relations* à New York :

« Notre planète devient plus intelligente. Ce n'est pas une simple métaphore. Je parle d'insuffler de l'intelligence dans la façon dont le monde tourne dans les systèmes et les processus sur lesquels reposent le développement, la fabrication, l'achat et la vente de marchandises, la fourniture de services, la circulation des personnes, de l'argent, du pétrole, de l'eau, des électrons et le travail et la vie de milliards d'êtres humains. [...] Dans un monde « appareillé », les systèmes et les objets peuvent aussi communiquer les uns avec les autres. Imaginez mille milliards de choses connectées et intelligentes : voitures, appareils photo, chaussures, pipelines... jusqu'aux produits pharmaceutiques et au bétail. Les interactions entre ces objets vont générer une quantité d'informations sans précédent » (Palmisano, 2008 : online).

3.1.3 Inter-connectivité

La ville intelligente est un « système de systèmes » (IBM), un monde dans lequel les échelles et domaines différents de notre existence – de la maison individuelle aux moyens de transport, du lieu de travail aux services urbains – sont inter-reliés et coordonnés au sein d'un même méta-système de télégestion et de télésurveillance, dont l'étendue géographique et l'ampleur fonctionnelle ont perpétuellement tendance à s'élargir, à intégrer et à interconnecter d'autres sous-systèmes pour incorporer d'autres informations. Ce processus ne s'explique pas uniquement par la nécessité de tout contrôler, mais surtout par la nécessité de tout inter-relier et fusionner pour dévoiler les agencements « secrets » liant les différents niveaux et diverses caractéristiques de notre existence. Les objets à gérer (risques, besoins, activités, circulations, etc.) sont ainsi insérés dans un cadre d'analyse flexible et transformable qu'il est en permanence possible d'élargir et dans lequel tout peut

être mis en relation avec tout. *Smarter Cities* implique un effort de déchiffrement, de calcul et de codage extraordinaire, dérivé de (et projeté sur) notre existence.

IBM nous présente la vision d'une réalité, organisée en circuits informationnels de plus en plus larges, et médiatisée par des codes prédéfinis qui visent à anticiper des activités, des demandes, des besoins ou encore des risques. Dans ce monde de bricolage mathématico-informatique permanent, ce ne sont plus des variables ou données en elles-mêmes qui indiquent un besoin, un risque ou une demande, mais leurs interpénétrations complexes, traduites en algorithmes. Nous tombons ainsi sur la deuxième prémisse de *Smarter Cities* : son « intelligence ».

3.1.4 Intelligence

Si l'inter-connectivité constitue le but immédiat des *Smarter Cities* (le *skopos*), l'intelligence désigne l'accomplissement final du processus (le *telos*). Or, malgré l'omniprésence du terme, le concept de « l'intelligence », ou *smartness*, en anglais, n'est pas défini précisément par IBM. Il est néanmoins possible d'approcher son sens, en combinant plusieurs autres termes présents sur son site Internet et dans ses clips.

Peut-être la définition la plus concise de cette « intelligence » est celle d'une « régulation par *automatisation* et par *anticipation* ». Dans le monde utopique d'IBM, des systèmes informationnels omniprésents anticipent nos besoins, nos demandes et nos risques, et y répondent de manière automatisée avant même que nous ne nous en rendions compte.

Laissons de côté pour l'instant la question de la faisabilité, problème inhérent à toute utopie, et parlons plutôt de la condition de base d'un monde intelligent comme le conçoit IBM : la surveillance. La planète intelligente d'IBM est un monde parfaitement transparent. Tout y est numérisé, tout y est interconnecté, tout y est codé, tout y est régulé de manière automatique et anticipée. La ville idéale d'IBM est un monde entièrement déchiffré, systématiquement traduit en codes, puis en anticipations régulatrices. Un monde reposant sur un effort phénoménal de recul, pour gagner une vision d'ensemble, mais aussi une compréhension fine du moindre détail de notre vie. Ce monde à la fois imprégné par la surveillance et créé par celle-ci soulève bien entendu des questions éthiques fondamentales, relatives à la valeur de notre sphère privée, mise sous pression croissante.

3.2 SPATIALITES DE LA SURVEILLANCE

La surveillance inhérente aux *Smarter Cities* n'aspire pas à l'enfermement et à la clôture (comme la prison, la communauté fermée, etc.), mais vise à « laisser aller », à ouvrir et à gérer des flux et activités en mouvement. *Smarter Cities* implique un monde en circulation parfaite, un monde d'une fluidité optimale des êtres, des objets et des informations. Michel Foucault décrit à la perfection le fonctionnement spatial de ce type de régulation. Ainsi, il ne faut plus

« fixer et marquer le territoire, mais laisser faire les circulations, contrôler les circulations, trier les bonnes et les mauvaises, faire que ça bouge toujours, que ça se déplace sans cesse, que ça aille perpétuellement d'un point à un autre, mais d'une manière telle que

***les dangers inhérents à cette circulation en soient annulés »
(Foucault, 2004 : 67).***

Au cœur même de *Smarter Cities*, nous retrouvons ainsi une des préoccupations les plus anciennes de la géographie, et ce bien qu'elle ait été quelque peu oubliée dernièrement : les infrastructures urbaines, et notamment les systèmes d'électricité, de transport, d'eau et de gaz. Selon Zygmunt Bauman (Bauman, 2000), on peut concevoir les *Smarter Cities* comme un projet de « liquéfaction » de nos infrastructures urbaines, ayant comme objectif la vélocité, la rapidité et la continuité des circulations d'un côté, et le confort et la commodité de l'autre.

La technologie de base de ce monde fluide reposant sur le traçage digitalisé permanent des êtres et des choses est sans doute la micro-puce RFID. Ici encore, une déclaration de Samuel Palmisano est particulièrement parlante :

« La puce électronique, inventée il y a 60 ans, est la brique de base de l'ère numérique. Imaginez un monde dans lequel il y aurait un milliard de transistors par être humain, dont chacun coûterait un dix-millionième de centime. C'est ce qui se produira d'ici 2010. Il y aura sans doute 4 milliards d'abonnés à la téléphonie mobile d'ici la fin de l'année et 30 milliards d'étiquettes radio (RFID) seront produites dans le monde en deux ans. Les capteurs équipent des écosystèmes entiers – chaînes logistiques, réseaux de santé, villes jusque et y compris des systèmes naturels comme les rivières. [...] En fait, presque tout – personne, objet, processus ou service, dans n'importe quel type d'organisation, grande ou petite – peut devenir numériquement actif et connecté » (Palmisano, 2008 : online).

Transposé au niveau de nos systèmes urbains, Palmisano désigne une ville faite de points de passage omniprésents, qui tracent, gèrent et régulent les différents types de circulation traversant le monde urbain. Cette vision de la ville a notamment été développée par Steve Graham (2010).

« What is emerging is a society organized through assemblages of urban and infrastructural passage-points. These assemblages utilize both architectures and electronic technologies, working in parallel; their purpose is to stipulate legitimacy – whether of presence or of circulation – in advance of movement. Thus, both cities and citizenship become progressively reorganized based on notions of provisional – rather than absolute – mobility, rights and access » (Graham, 2010 : 145).

Or, si la ville intelligente permet d'optimiser, de faciliter et de maximiser les « bonnes » circulations, elle permet aussi de prévenir et de minimiser les « mauvaises » (Foucault, 2004 : 20). De par son fonctionnement et son ambition, le projet *Smarter Cities* repose sur un vaste effort de profilage de nos existences à tous les niveaux, ce qui permet de définir avec précisions pour qui, où, quand et comment certains services, accès et informations seront disponibles. Or, dans ce monde transparent et « intelligent », il est légitime de se

demander qui garantit une véritable égalité de traitement pour l'ensemble de la population, et en particulier une justice sociale et spatiale digne d'une société démocratique. Autrement dit, qui garantit que le potentiel des *Smarter Cities* en termes de « *social sorting* » (Graham, 2005) ne soit pas actualisé pour privilégier certains individus, et pour en discriminer d'autres ?

3.3 ENJEUX PRINCIPAUX ET QUESTIONNEMENTS

On trouve alors au cœur même des *Smarter Cities* une problématique de pouvoir, fondamentale et intrinsèquement liée aux nouvelles possibilités de télégestion et de télésurveillance que les *Smarter Cities* présupposent et réalisent. À ce stade de ma réflexion, ce constat est important pour au moins trois raisons.

Premièrement, en ajoutant la problématique du pouvoir (1) à celles de l'ambition régulatrice (2) et de la spatialité (3) des *Smarter Cities*, décrites précédemment, nous retrouvons les éléments-clés constituant le champ disciplinaire de la géographie politique contemporaine telle que définie par Lévy et Lussault. La thématique des *Smarter Cities* se situe ainsi au cœur même de la discipline. Elle nous pousse à repenser les imbrications entre espaces et pouvoirs en nous concentrant sur les nouvelles formes de régulations, qui sont aujourd'hui automatisées et codées à travers des technologies informationnelles multiples.

Deuxièmement, la problématique du pouvoir nous amène naturellement à la question de l'utilité sociale d'une « géographie politique de la surveillance ». Or, une telle géographie me semble précisément avoir pour but de problématiser et d'étudier les chances et les risques liés au pouvoir inhérent à l'informatisation de notre quotidienneté.

En abordant ce type de thématiques, il faut éviter le piège d'un *techno-optimisme* naïf, tout comme celui d'un *techno-pessimisme* alarmiste. La position intermédiaire que je préconise est au contraire celle d'un *techno-réalisme* nuancé. Une problématisation du pouvoir inhérent aux *Smarter Cities* ne consiste non pas en une critique aveugle, mais en une approche constructive qui vise à optimiser les effets positifs de l'informatisation croissante de notre vie, tout en en minimisant les risques et problèmes qu'elle pourrait provoquer.

Troisièmement, la problématique du pouvoir, inhérente aux *Smarter Cities*, conduit à la distinction entre trois grands axes de recherche, relatifs à la production (1), au fonctionnement (2), et aux effets socio-spatiaux (3) des *Smarter Cities*. Ensemble, ces trois axes révèlent les relations de pouvoir qui produisent les *Smarter Cities*, et qui sont produits par celles-ci.

3.3.1 La co-production des *Smarter Cities*

Dans un premier temps, il s'agira d'étudier qui et quoi (comment, où et pourquoi) contribue aux efforts, stratégies et solutions actuelles en matière de *Smarter Cities*. Quels acteurs, enjeux et interactions sous-tendent les développements actuels en matière de régulation et de contrôle informatisé ? Qui développe et décide des codes employés pour automatiser et anticiper la gestion de nos infrastructures urbaines ? Comment se négocient le développement et la mise en service de nouvelles « solutions intelligentes » qui visent à optimiser nos systèmes urbains ?

Au cœur de ces questions relatives à la co-production des *Smarter Cities* se trouvent au moins trois problématiques transversales : les collaborations public-privé (1), les interactions d'échelle (2) et la standardisation et la circulation transnationale de nouveaux modèles (3) en matière de *Smarter Cities*. En somme, une géographie politique de la surveillance nous amène à déconstruire et à problématiser les acteurs, mécanismes et intérêts qui médiatisent la production, le développement et la diffusion³ de nouvelles techniques et pratiques de régulation « intelligente » de notre vie. Voici quelques questions de recherche, non-exhaustives mais permettant d'illustrer ce qui pourra être étudié à l'avenir :

3.3.1.1 Interactions public-privé

- Quels acteurs publics et privés contribuent à l'élaboration, à l'implantation et à la diffusion de nouvelles solutions en matière de *Smarter Cities* ? De quelles compétences, connaissances et sources d'autorité disposent-ils ?
- Quel est précisément le rôle et l'impact du savoir-faire technique offert par des entreprises comme IBM dans les domaines de la gouvernance urbaine, de la sécurité publique ou encore de la mobilité ?
- Quels sont les intérêts et buts (publics et privés ; officiels et/ou masqués) qui motivent les choix et développements actuels en matière de *Smarter Cities* ?

3.3.1.2 Interactions d'échelles

- Comment des acteurs, connaissances, pratiques et formes d'expertise (locaux, nationaux, internationaux) en matière de *Smarter Cities* sont-ils autorisés à imprégner des lieux spécifiques et à agir sur des moments précis ?

3.3.1.3 Circulation de nouveaux modèles

- Comment des lieux et des moments spécifiques agissent-ils comme des laboratoires dans la production de nouveaux « modèles de régulation intelligente » ? Quels sont les mécanismes et les types d'intérêts qui médiatisent les processus d'exemplification de nouvelles pratiques et techniques dans ce domaine ?
- Quelles sont les résonances et dissonances entre les pratiques et les connaissances relatives à *Smarter Cities* circulant à une échelle globale, et les pratiques et connaissances enracinées dans des lieux spécifiques ?

3.3.2 Le fonctionnement de *Smarter Cities*

Dans un second temps, il s'agira d'étudier les logiques de fonctionnement (spatiales, temporelles et fonctionnelles), les pratiques, et les médiations sociotechniques qui « font » des dispositifs intelligents « en action ». Là encore, nous pouvons distinguer plusieurs problématiques transversales, telles que le problème du « *social sorting* », la responsabilité et le contrôle des acteurs impliqués, et plus spécifiquement la question des imbrications entre surveillance et circulation. Voici une liste de questions plus précises.

3.3.2.1 Logiques de fonctionnement

- Quelles sont les logiques de fonctionnement de certains « systèmes intelligents » particuliers (spatialités, temporalités, fonctionnalités) ?

³ Pour illustrer ce point, prenons l'exemple des caméras de surveillance fournies par la compagnie *VisioWave*, installée sur les autoroutes Neuchâteloises, dont le même type est utilisé pour la surveillance du tarmac de l'aéroport de Zurich et pour la sécurité au stade du Parc des Princes à Paris (PR Newswire Europe Ltd., 2012, online).

- La surveillance intelligente est-elle une instrumentation en adéquation avec les logiques et caractéristiques des objets qu'elle vise à gérer, à sécuriser et à diriger ?
- De façon plus spécifique, comment les pratiques et techniques permettant la « surveillance intelligente » interagissent-elles avec les réseaux et infrastructures qui visent à assurer la circulation de personnes et d'objets ?
- Quelles sont les stratégies qui permettent d'aligner la circulation de personnes, d'objets, de connaissances et de richesses d'une part, et les contrôles d'identification, de vérification et d'authentification d'autre part ?

3.3.2.2 Pratiques de surveillance

- Comment des dispositifs intelligents sont-ils utilisés dans des contextes institutionnels et dans des lieux géographiques particuliers ?
- Comment les informations transmises et accumulées sont-elles analysées et traitées ? Qui gère ces processus ? Dans quelle mesure est-il possible de réguler et de contrôler ces processus ?

3.3.2.3 Interactions sociotechniques

- Quelles médiations sociotechniques conditionnent l'installation, le fonctionnement et l'évolution de dispositifs intelligents particuliers ? Et quelles en sont les logiques ?
- Quels sont les mécanismes et les instruments qui médiatisent les réseaux d'acteurs impliqués dans la gestion et l'usage de smart systèmes ?
- Comment des codes et d'algorithmes prédéfinis médiatisent-ils des pratiques particulières de surveillance ?

3.3.3 Les effets de Smarter Cities

Enfin, dans un troisième temps, il importera d'étudier et de problématiser les effets sociaux et spatiaux induits par des technologies, systèmes, initiatives et projets en matière de *Smarter Cities*. Ce dernier volet de questions s'intéresse au vécu, aux expériences et à la perception des nouvelles formes et formats de régulation intelligente par des « surveillés », à savoir des usagers d'outils intelligents tels que les smart phones⁴ ou les GPS, ou encore des usagers d'espaces surveillés.

Encore une fois, tout déterminisme technologique est absolument à éviter dans l'étude de ce type de questionnements. Si les technologies intelligentes peuvent avoir de multiples effets au niveau de nos relations et pratiques, il s'agit d'examiner précisément comment certains individus et groupes sociaux utilisent, subissent, instrumentalisent, renégocient, évitent, contestent ou résistent à des outils de surveillance particuliers. Pour comprendre le pouvoir des nouvelles technologies intelligentes en tant qu'ensemble de médiateurs sociotechniques, il faut aussi étudier et tracer leurs limites. Pour ceci, des recherches empiriques approfondies s'imposent. Voici donc une dernière série de questions :

- Comment les technologies intelligentes modifient-elles nos pratiques spatiales ? Quelles évolutions provoquent-elles dans nos relations à la ville ?
- Quelles sont les expériences et les perceptions des différentes formes et phénomènes de smart surveillance ? Quelle est leur acceptabilité sociale ?

⁴ Une thèse de doctorat est actuellement en cours de réalisation à l'IGG, par Sarah Widmer, qui porte sur les impacts du smart phone sur nos relations socio-spatiales.

- Comment les technologies intelligentes peuvent-elles être instrumentalisées, renégociées et détournées par leurs usagers par rapport à leurs fonctionnalités et potentiels de surveillance ?
- Quelles sont les stratégies de résistance mises en place face à ces nouvelles formes de régulation informatisée ?
- Comment la smart technologie s'inscrit-elle dans des espaces tels qu'ils sont vécus, perçus, conçus, etc. ?
- Quelle est véritablement l'efficacité de ces systèmes et outils ?

4 PROLONGATIONS

Je ne vais pas conclure cet article comme on le fait traditionnellement, tout simplement parce qu'il n'y a rien à conclure pour le moment. Dans ce qui précède, j'ai simplement tenté d'esquisser quelques éléments et questions de base d'une « géographie politique de la surveillance », qui reste, au fond, à développer de manière plus systématique et rigoureuse.

Par contre, j'aimerais profiter de ces dernières lignes pour expliciter une série de postulats généraux, relatifs au sujet de la surveillance, qui sous-tendent le bref panorama qui précède. Ces postulats, qui restent aujourd'hui sujets à discussion, doivent ici me permettre de donner le ton de mon engagement géographique futur en rapport à la problématique de la surveillance. En somme, une telle géographie se penche de manière critique sur des phénomènes de régulation actuels (inhérentes à notre quotidienneté de plus en plus informatisée), pour étudier les relations de pouvoir qui en découlent et qui sont en effet susceptibles de modifier profondément les espaces et les sociétés dans lesquelles ils se produisent (Raffestin, 1980°: 245).

- Avec l'information et la digitalisation croissante de notre vie, la surveillance devient la base et le « principe organisateur » même de notre existence.
- Cette surveillance n'est pas en soi positive ou négative. Tout dépend des pratiques de surveillance mises en place et des intérêts auxquels celles-ci répondent.
- De nos jours, la surveillance n'est pas simplement oppressive ou répressive. Les possibilités d'enregistrement, de traitement et d'analyse d'informations sont aussi, et dans beaucoup de cas, séductrices. Elles nous rendent des services et nous facilitent la vie.
- La surveillance ne fonctionne pas toujours et partout. Au contraire, il faut étudier minutieusement les usages, pratiques, expériences et perceptions de la surveillance pour en comprendre le fonctionnement et les effets.
- La surveillance, aujourd'hui, n'est pas centralisée, comme le suggère la métaphore du *Big Brother*. Au contraire, ses pratiques et techniques sont fondamentalement rhizomatiques (Deleuze, Guattari, 1976). La surveillance est décentralisée et non-coordonnée, justement parce qu'elle imprègne, de plus en plus, toutes les dimensions de notre vie.
- Il n'existe pas une distinction claire entre « surveillants » et « surveillés ». Avec la généralisation et la banalisation des technologies informationnelles, nous sommes tous (à des endroits et à des degrés différents) des surveillants et des surveillés. A ce niveau, le sujet de la « contre-surveillance » mérite une attention particulière.
- Enfin, la surveillance ne concerne pas que la géographie politique. Au contraire, en tant que sujet de recherche, la problématique de la surveillance est fondamentalement interdisciplinaire. L'accent mis sur sa dimension géographique dans cet article exprime simplement une volonté de démontrer que la géographie politique a elle aussi des choses importantes à en dire.

5 REFERENCES

- AMOORE L., 2006, « Biometric borders: Governing mobilities in the war on terror », *Political Geography*, 25: 336-351.
- AMOORE L., Marmura S., Salter M., 2008, « Smart Borders and Mobilities: Spaces, Zones, Enclosures », *Surveillance and Society*, 5(2): 96-101.
- BAUMAN Z., 2000, *Liquid Modernity*, Cambridge, Polity Press.
- BENTON-SHORT L., 2007, « Bollards, bunkers and barriers: securing the National Mall in Washington, DC », *Environment and Planning D: Society and Space*, 25(3): 424-446.
- BOURGUIGNAT F., date inconnue, « Des puces RFID pour gérer les arbres de la ville », IRIS Europe, <http://www.iris-europe.eu/spip.php?article3560>.
- CALLON J., Law J., 1997, « L'irruption des non-humains dans les sciences humaines », in : Reynaud B. (éd.), *Les limites de la rationalité. Tome 2 : Les figures du collectif*, Paris, La Découverte.
- CONNELL J., 1999, « Beyond Manila: walls, malls and private spaces », *Environment and Planning A*, 31: 417-439.
- DELAYE F., 2011, « Les villes veulent devenir intelligentes », *Bilan*, 21.9.2011, <http://www.bilan.ch/articles/techno/les-villes-veulent-devenir-intelligentes>.
- DELEUZE G., Guattari F., 1976, *Rhizome*, Paris, Éd. de Minuit.
- DEULEUZE G., 1990, « Postscript sur les sociétés de contrôle », in : Deleuze G., *Pourparlers*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- FOUCAULT M., 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT M., 2004, *Sécurité, territoire, population : Cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris, Gallimard.
- GIDDENS A., 1985, *The Nation-State and Violence*, Cambridge, Polity Press.
- GIDDENS A., 1990, *The Consequences of Modernity*, Cambridge, Polity Press.
- GOTTMANN J., 1951, *La politique des États et leur géographie*, Paris, A. Colin.
- GRAHAM S., 2005, « Software-sorted geographies », *Progress in Human Geography*, 29(5): 562-580.
- GRAHAM S., 2010, *Cities under Siege: The New Military Urbanism*, London, Verso.
- HARVEY D., 1989, « From Managerialism to Entrepreneurialism: the Transformation in Urban Governance in Late Capitalism », *Geografiska Annaler*, 71B: 3-17.
- HOLLANDS R.G., 2008, « Will the real smart city please stand up? Intelligent, progressive or entrepreneurial? » *City*, 12(3): 303-320.

- IBM, 2010, « Les « 5 in 5 » d'IBM », 5.3.2010, vidéo youtube, <http://www.youtube.com/watch?v=dbE3mYrMOMU&feature=related>.
- IBM, 2010, « The Internet of Things », 15.3.2010, vidéo youtube, <http://www.youtube.com/watch?v=sfEbMV295Kk>.
- KEARNS G., Philo C. (Eds.), 1993, *Selling Places. The City as Cultural Capital, Past and Present*, Oxford, Pergamon Press.
- KLAUSER F., 2006, *Die Videoüberwachung öffentlicher Räume*, Frankfurt am Main, Campus.
- KLAUSER F., 2012, « Thinking Through Territoriality: Introducing Claude Raffestin to Anglophone Sociospatial Theory », *Environment and Planning D: Society and Space*, 30(1): 106-121.
- LATOUR B., 1987, *Science in Action*, Cambridge MA, Harvard University Press.
- LEFEBVRE H., 1968, *La vie quotidienne dans le monde moderne*, Paris, Gallimard.
- LEFEBVRE H., 1974, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- LÉVY J., Lussault M., 2003, *Dictionnaire de la Géographie*, Paris, Editions Belin.
- LYON D., 2007, *Surveillance Studies. An Overview*, Cambridge, Polity Press.
- MITCHELL D., 2003, *The Right to the city: Social Justice and the Fight for Public Space*, New York, Guilford Press.
- MURPHY A., 2012, « Entente Territorial: Sack and Raffestin on territoriality », *Environment and Planning D: Society and Space*, 30(1): 159-172.
- NOVEMBER V., Ruegg J., Klauser F., 2003, *Vidéosurveillance : mécanismes de régulation dans l'espace à usage public*, Rapport de recherche, Cost A14, Genève et Fribourg, Universités de Genève et Fribourg.
- PALMISANO S.J., 2008, « Une planète plus intelligente : L'agenda du nouveau leadership », Présentation au *Council on Foreign Relations*, New York, 6.11.2008, http://www-05.ibm.com/fr/pov/smarterplanet/sjp_speech.html.
- PR NEWswire EUROPE LTD., 2012, « Les solutions *VisioWave* de vidéosurveillance choisies pour assurer la sécurité du métro de Lille », <http://www.prnewswire.co.uk/cgi/news/release?id=77125>.
- RAFFESTIN C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Litec.
- RAFFESTIN C., 1984, « Territoriality: A reflection of the Discrepancies between the Organization of Space and Individual Liberty », *International Science Review*, 5(2): 139-146.
- RATZEL F., 1988 [1897], *Géographie Politique*, Genève, Éditions Régionales Européennes.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL, 2003, « Fermeture des tunnels de La Béroche à l'occasion du premier symposium sur les tunnels organisé à Neuchâtel », Communiqué de Presse, 31.1.2003, http://www.ne.ch/neat/documents/info_archives/comDpt_1725/ComDpt_2003_01_files/commtunnelberoche.pdf.

SACK R.D., 1986, *Human Territoriality: Its Theory and History*, Cambridge, Cambridge University Press.

SORKIN M. (Eds.), 1992, *Variations on a Theme Park: The New American City and the End of Public Space*, New York, Hill and Wang.